info Jeunes LA RÉUNION
EXPLORER LES POSSIBLES



Se déplacer sans le permis

Vie quotidienne
Se déplacer - Juillet 2026

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

Label Information Jeunesse
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION REUNION

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de La Réunion

CRIJ CENTRE RÉGIONAL INFORMATION JEUNESSE RÉUNION

SOMMAIRE

Se déplacer autrement 2
Les transports en commun 3
Le covoiturage 5
Le vélo et les mobilités douces 6
Organiser ses déplacements 8
Contacts utiles 9

Se déplacer autrement



Ne pas avoir le permis ne signifie pas être bloqué dans vos projets.
À La Réunion, plusieurs solutions existent pour vous déplacer au quotidien : aller en cours, en formation, au travail, à un rendez-vous ou pratiquer vos activités de loisirs.
Bus, covoiturage, vélo, marche… découvrez les alternatives qui peuvent vous aider à gagner en autonomie, à maîtriser votre budget et à faciliter vos déplacements.



Les transports en commun

À La Réunion, les transports en commun permettent de se déplacer au quotidien sans utiliser de voiture ou de deux-roues motorisé. Ils constituent une solution pour les trajets vers les établissements de formation, les lieux de travail, les services publics ou les activités de loisirs.

LES RÉSEAUX DE TRANSPORT INTERCOMMUNAUX

Chaque territoire de La Réunion dispose d'un réseau de transport qui dessert les communes et les quartiers de son secteur !

CINOR (Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion) : Citalis

Dessert les communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne. Le réseau comprend des lignes de bus ainsi que le téléphérique urbain appelé "Papang" à Saint-Denis. Citalis propose un **service de Transport à la Demande (TAD) de nuit**, disponible tous les jours de 20h à minuit.
www.citalis.re

BON À SAVOIR

À **Saint-Denis,** les **jeunes de moins de 25 ans** résidant dans la commune peuvent bénéficier de la **gratuité des transports sur le réseau Citalis**, y compris le **téléphérique Papang,** sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité du dispositif « Saint-Denis Bus Gratuit ».

CIREST (Communauté Intercommunale de La Réunion Est) : Estival

Dessert les communes de Bras-Panon, La Plaine-des-Palmistes, Saint-André Saint-Benoît, Sainte-Rose, Salazie.
www.estival.re

TCO (Territoire de l'Ouest) : Kar'Ouest

Le réseau Kar'Ouest dessert les communes de La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu.
www.karouest.re

BON À SAVOIR

Vous habitez dans l'Ouest et vous devez vous déplacer en soirée ou la nuit ? Le réseau Kar'Ouest propose **Kar'La Nuit, un service de transport à la demande** (TAD) fonctionnant uniquement sur réservation. Il dessert les cinq communes du Territoire de l'Ouest : La Possession, Le Port, Saint-Paul Trois-Bassins, Saint-Leu.
www.karouest.re ou via l'application MyMobi.

CIVIS (Communauté Intercommunale des Villes Solidaires) : Alternéo

Dessert les communes de Saint-Pierre, Saint-Louis, L'Étang-Salé, Les Avirons, Petite-Île, Cilaos. Le réseau Alternéo propose également des solutions pour **se déplacer le soir grâce au service Noctambus** qui fonctionne les vendredis, samedis, veilles de jours fériés et pendant les petites vacances scolaires, de 20h à 4h du matin.

www.alterneo.re

CASUD (Communauté d'Agglomération du Sud) : Carsud

Le réseau Carsud dessert les communes du Tampon, Saint-Joseph, Saint-Philippe et l'Entre Deux.

www.carsud.re

BON À SAVOIR

Gratuité des bus le week-end dans la CASUD

Depuis le 29 mars 2025, les bus du réseau Carsud sont gratuits pour tous les voyageurs les samedis et dimanches sur l'ensemble des lignes du réseau. Cette mesure concerne les communes de :

- Le Tampon
- Saint-Joseph
- Saint-Philippe
- L'Entre-Deux

Aucun titre de transport n'est nécessaire pour voyager pendant le week-end.

Les horaires, itinéraires et tarifs peuvent varier selon le réseau utilisé. Des tarifs adaptés ou des dispositifs spécifiques peuvent également exister selon votre situation (jeunes, demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en situation de handicap).

Consultez le site internet ou l'application du réseau correspondant à votre territoire pour connaître les conditions d'accès et les démarches à effectuer.

LE RÉSEAU CAR JAUNE : CIRCULER DANS TOUTE L'ÎLE

Le réseau Car Jaune est le réseau de transport interurbain de La Réunion. Il relie les principales communes de l'île et facilite les déplacements entre les différents territoires (Nord, Est, Ouest et Sud). Le réseau fonctionne en complément des réseaux de bus des intercommunalités. Il est donc possible de combiner un trajet en Car Jaune avec un réseau urbain comme Citalis, Estival, Kar'Ouest, Alternéo ou Carsud.

www.carjaune.re

BON À SAVOIR

Réuni'Pass Étudiant

Le Réuni'Pass Étudiant est un abonnement gratuit permettant de voyager de façon illimitée sur l'ensemble du réseau Car Jaune et sur tous les réseaux urbains de l'île (Citalis, Alternéo, Estival, Kar'Ouest et Carsud).

Qui peut en bénéficier ?

Accessible aux :

- étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur (post-bac) ;
- apprentis titulaires de la Carte Étudiant des Métiers ;
- volontaires en service civique ;
- étudiants effectuant un stage à La Réunion dans le cadre de leurs études.



Le covoiturage

Le covoiturage permet de partager un trajet en voiture avec d'autres personnes qui se déplacent dans la même direction. C'est une solution pratique pour les personnes qui n'ont pas de permis, qui ne disposent pas toujours d'un véhicule ou qui souhaitent réduire leurs frais de déplacement.

POURQUOI CHOISIR LE COVOITURAGE ?

Le covoiturage présente plusieurs avantages :

- Économique : Partager un trajet permet de réduire les dépenses liées aux déplacements (carburant, entretien du véhicule);
- Écologique : Moins de voitures occupées par une seule personne permet de limiter l'impact environnemental des déplacements;
- Pratique et convivial : Le covoiturage facilite les déplacements et permet de créer de nouvelles habitudes de mobilité.

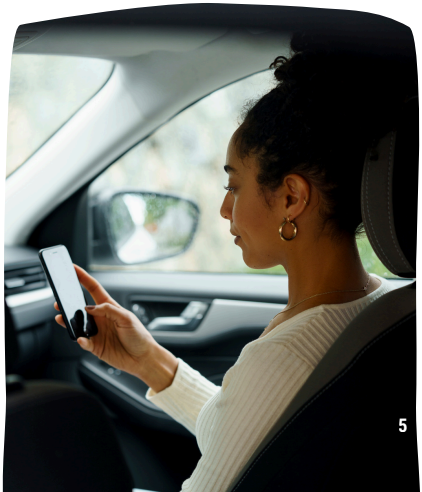
KAROS : LE SERVICE DE COVOITURAGE DE LA RÉGION RÉUNION

La Région Réunion propose, en partenariat avec l'application Karos, un service de covoiturage accessible sur l'ensemble de l'île. L'application permet de rechercher un trajet, de trouver des personnes proches de votre itinéraire et de choisir d'être conducteur ou passager.
www.karos.fr

CONSEIL

Avant un trajet, pensez à :

- vérifier les informations du conducteur ou du passager ;
- définir clairement le lieu et l'heure de rendez-vous ;
- respecter les règles de sécurité ;
- privilégier les échanges via l'application.





Le vélo et les mobilités douces

Le vélo et les mobilités douces constituent des alternatives pratiques pour les déplacements de proximité. Marche, vélo classique ou vélo à assistance électrique peuvent être utilisés seuls ou en complément des transports en commun pour les trajets du quotidien.

LE VÉLO : UNE ALTERNATIVE POUR VOS DÉPLACEMENTS

Vous n'avez pas de vélo ? Selon votre territoire, il est possible de louer un vélo à assistance électrique, en libre-service ou en location de courte ou longue durée.

NORD - Véloocéan

À Saint-Denis, le service Vélocéan permet de louer des vélos à assistance électrique en libre-service pour des déplacements ponctuels. Les vélos sont répartis dans plusieurs stations et peuvent être empruntés et restitués via l'application Vélocéan.
www.velocean.re

NORD - VéloVert

La CINOR propose VéloVert, un service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) accessible aux habitants de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne.
www.sodiparc.re
www.cinor.re

OUEST - Mobi'Ouest

Le réseau Kar'Ouest propose Mobi'Ouest, un service de location longue durée de vélos à assistance électrique réservé aux personnes de 18 ans et plus résidant sur le territoire du TCO.
www.karouest.re

SUD - AlterVélo

Dans le Sud de La Réunion, AlterVélo Libre-Service permet de louer des vélos à assistance électrique en libre-service pour vos déplacements du quotidien.
Le service est disponible dans les communes de Saint-Pierre, Saint-Louis et L'Étang-Salé.
www.altervelo-libreservice.re

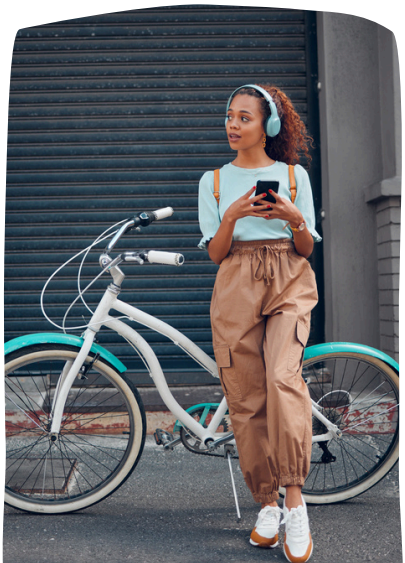
SUD - Vélisud

Les habitants du territoire de la CASUD peuvent bénéficier du service Vélisud, une solution de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE). Le service est accessible aux résidents des communes de la CASUD : Le Tampon, Saint-Joseph, Saint-Philippe, L'Entre-Deux.

Vélisud permet de louer un vélo pour une durée pouvant aller jusqu'à 6 mois, afin de faciliter les déplacements du quotidien et proposer une alternative à la voiture.
www.carsud.re

BON À SAVOIR

Geovelo : l'application de guidage vélo
Geovelo est une application gratuite qui aide les cyclistes à préparer leurs déplacements. Elle propose des itinéraires adaptés au vélo et permet de choisir un parcours selon ses besoins (trajet sécurisé, rapide ou adapté au type de vélo utilisé).
À La Réunion, l'application est intégrée à la communauté Île de La Réunion Mobilités et permet notamment de découvrir des itinéraires vélo, des balades et des événements liés à la pratique du vélo.



BON À SAVOIR

Mai à vélo est un événement national dédié à la promotion du vélo. Chaque année en mai, des communes et collectivités organisent des actions (animations, défis, balades, ateliers, sensibilisation…) pour encourager la pratique du vélo au quotidien. Renseignez-vous auprès de votre mairie pour connaître les animations proposées sur votre territoire durant cette période.

LA MARCHE : UNE SOLUTION ACCESSIBLE À TOUS

Pour les trajets courts, la marche reste un moyen de déplacement simple, gratuit et accessible.
Elle peut être pratique pour :

- rejoindre un arrêt de bus ou une gare;
- se déplacer dans votre quartier;
- aller en cours, en formation ou à un rendez-vous lorsque la distance le permet;
- compléter un trajet en transport en commun.

Marcher permet aussi de gagner en autonomie et de réduire vos dépenses de déplacement.
Par ailleurs, associer la marche avec d'autres solutions (bus, vélo, covoiturage) permet souvent de réaliser un trajet complet sans voiture.



Organiser ses déplacements

Ne pas avoir le permis auto ou moto demande parfois d'anticiper ses trajets, mais plusieurs solutions permettent de rester autonome. En préparant vos déplacements à l'avance, vous pouvez gagner du temps, éviter les imprévus et choisir la solution la plus adaptée à votre situation.

PRÉPARER SON TRAJET AVANT DE PARTIR

Avant un déplacement, pensez à vérifier :

- le lieu exact où vous devez vous rendre ;
- les horaires des transports disponibles ;
- le temps de trajet nécessaire ;
- les correspondances éventuelles ;
- les solutions alternatives en cas d'imprévu.

À La Réunion, les déplacements peuvent être ralentis par une circulation importante, notamment aux heures de pointe le matin et en fin de journée. Pour un rendez-vous important (entretien d'embauche, examen, formation…), prévoyez une marge de temps supplémentaire.

CHOISIR LA SOLUTION ADAPTÉE À SON TRAJET

Selon votre destination, votre emploi du temps et votre budget, plusieurs solutions peuvent être combinées :

- Les transports en commun pour les trajets réguliers et les déplacements entre communes ;
- La marche pour les courtes distances ou pour rejoindre un arrêt de bus ;
- Le vélo pour certains trajets de proximité ;
- Le covoiturage pour partager un trajet, notamment lorsque les horaires de transport ne correspondent pas à vos besoins.

BON À SAVOIR

Vous cherchez le meilleur moyen de vous déplacer à La Réunion ?
L'application et le site Île de La Réunion Mobilités permettent de préparer vos trajets en regroupant plusieurs solutions de déplacement : bus, vélo, marche, covoiturage et autres mobilités.
https://iledelareunion-mobilites.re



Contacts utiles

Liste 1
Organismes d'information P.9

Liste 1
Organismes d'information

France Travail

Accompagnement des demandeurs d'emploi et informations sur les aides liées à la mobilité professionnelle.
www.francetravail.fr/annuaire

Missions Locales

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leurs projets d'insertion, de formation et d'emploi, y compris sur les questions de mobilité.

Mission Locale Nord :
https://missionlocalenord.re
Mission Locale Ouest :
https://mio-reunion.re
Mission Locale Sud :
https://missionlocalesud.re
Mission Locale Est :
https://missionlocaleest.re

Réseau Info Jeunes

Le réseau Info Jeunes informe les jeunes de 13 à 30 ans sur les sujets de la vie quotidienne : mobilité, déplacements, formation, emploi, logement, santé, droits et projets. Il propose une information fiable et des conseils pour aider les jeunes à trouver les solutions adaptées à leur situation.

Zone Nord

Saint-Denis

Info Jeunes La Réunion
Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) Réunion
28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis
0262 20 98 20
accueil@crij-reunion.com

Info Jeunes Bellepierre Saint-Denis
Association ACCASE
4 impasse des Azurites
SIDR Dolomieu
97400 Saint-Denis
0262 10 24 35
sij@accase.re
https://accase.re

Info Jeunes Primat Saint-Denis
Association Cœur Social
12 rue des cambars LCR Pierre Loti
Commune Primat
97490 Sainte-Clotilde
0262 65 04 66 / 0693 52 04 24
infojeunesprimat974@gmail.com
https://coeur-social-974.re

Sainte-Suzanne

Info Jeunes Sainte-Suzanne
CCAS Sainte-Suzanne
5 rue Général de Gaulle
97441 Sainte-Suzanne
0262 98 06 06 / 0693 39 84 50
infojeunesaintesuzanne@gmail.com
https://ville-saintesuzanne.re

Zone Ouest

La Possession

Info Jeunes La Possession
Ville de la Possession
Centre socio-culturel Nelson Mandela
Maison des Jeunes
3 rue Barakani
97419 La Possession
0262 44 56 60
maisondesjeunes@lapossession.re
www.lapossession.re

Le Port

Info Jeunes Le Port
Centre social et culturel-Coeur Saignant
5 avenue Louis Aragon
97420 Le Port
0262 43 29 57
secretariatcentresocial@villagetitan.com
www.villagetitan.com

Info Jeunes Saint-Paul Centre
Ville de Saint-Paul
Service Jeunesse
87 rue de La Caverne
Résidence La Falaise
97415 Saint-Paul Centre
0262 70 43 10
service.jeunesse@mairie-saintpaul.fr
www.mairie-saintpaul.re

Saint-Paul

Info Jeunes Bellemène Saint-Paul
Ville de Saint-Paul
333 rue Montrouge, RD4
97460 Bellemène Saint-Paul
0262 45 96 71
sij.bellemene@mairie-saintpaul.fr
www.mairie-saintpaul.re

Zone Sud-Ouest

Les Avirons

Info Jeunes Les Avirons
Association Roulé mon Z'Avirons
42 bis route de la Ravine Sèche
97425 Les Avirons
0262 45 49 38
sij@rmz.re
https://rmz.re

Zone Sud

Le Tampon

Info Jeunes Le Tampon
18 rue Victor le Vigoureux
97430 Le Tampon
0262 95 20 16
mjc-tampon@wanadoo.fr
https://mjc-tampon.re

Saint-Pierre

Info Jeunes Saint-Pierre
Centre Social et Socio-Culturel
Office des Sports et du Temps
Libre (OSTL)
130 rue du Four à Chaux
97410 Saint-Pierre
0693 88 71 90
infojeunes@ostl-saint-pierre.com
https://ostl-saint-pierre.com

Zone Est

Bras-Panon

Info Jeunes Bras-Panon
Ville de Bras-Panon
Ludothèque
16 rue des Corbeilles d'Or
97412 Bras-Panon
0262 51 50 50 poste 409
sij@braspanon.re
www.braspanon.re

La Plaine des Palmistes

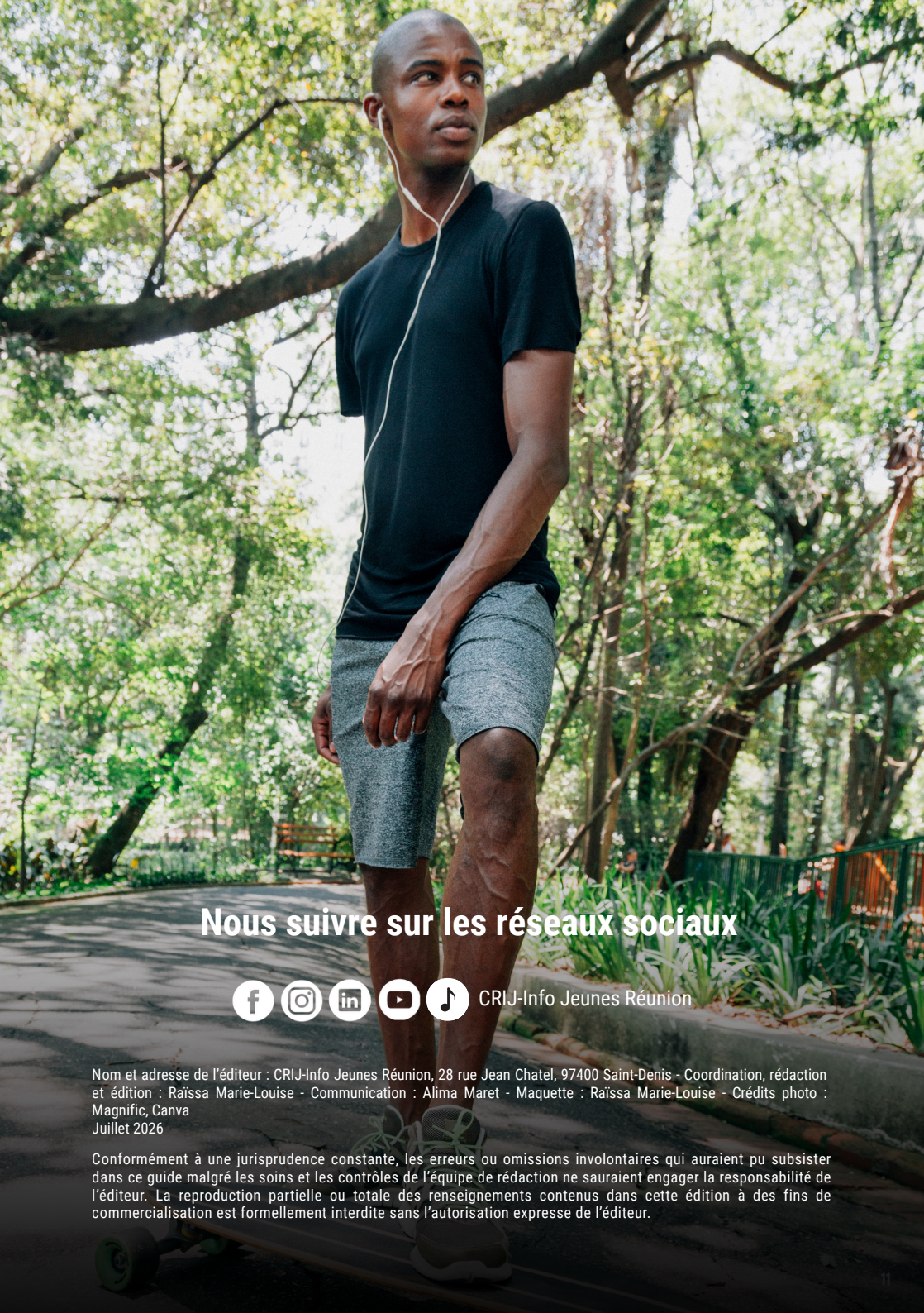
Info Jeunes La Plaines des Palmistes
CCAS Plaine des Palmistes
Maison France Services
285 rue de la République
97431 La Plaine des Palmistes
0262 20 42 51
sij.ccas@plaine-des-palmistes.fr
www.ville-plainedespalmistes.fr

Saint-André

Info Jeunes Saint-André Centre
Maison des Jeunes
760 Rue Maingard
97440 Saint-André
(En face du lycée Sarda Garriga)
0262 58 81 85
mdj@saint-andre.re

Saint-Benoît

Info Jeunes Bras-Fusil Saint-Benoît
Association Canal Numérique Jeunesse
de l'Océan Indien (CNJOI)
400 rue Pierre Lagourgue
Résidence Arès
97470 Bras-Fusil Saint-Benoît
0262 09 23 23
info-jeunes@cnjoi.fr
https://cnjoi.fr



Nous suivre sur les réseaux sociaux

CRIJ-Info Jeunes Réunion

Nom et adresse de l'éditeur : CRIJ-Info Jeunes Réunion, 28 rue Jean Chatel, 97400 Saint-Denis - Coordination, rédaction et édition : Raïssa Marie-Louise - Communication : Alima Maret - Maquette : Raïssa Marie-Louise - Crédits photo : Magnific, Canva
Juillet 2026

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur. La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.